

Réf. : Intranet
20211118CADLB02.doc

Rapport présenté :
 CPERF CTP CHSCT

DELIBERATION

N° 2021 - 11 - 02

Tarification 2022

Vu le décret n°2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers ;

Vu la délibération n°2021-08-04 du 31 août 2021 relative à la modification de la tarification 2021 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après avoir entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité :

- la tarification 2022 ;
- abrogent la délibération n°2021-08-04 du 31 août 2021 relative à la modification de la tarification 2021 ;

et autorisent le directeur de l'Ecole nationale à signer tous les documents et actes afférents.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2021-08-04 pour les formations dont le présentiel débute en 2022. Toutefois, la délibération n°2021-08-04 reste applicable pour les formations ayant débuté en 2021, même si elles se déroulent en partie sur l'année 2022.

Le présent document établit la tarification 2022 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclue des grilles tarifaires qui permettent à l'Ecole nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur 2 grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services d'incendie et de secours (SDIS, SDMIS, SIS Corse, BSPP, BPPM, SIS des collectivités d'outre-mer), les services ou unités de l'Etat investies de façon permanente de missions de sécurité civile (DGSCGC, EcASC, ForMiSC, CNCMFE-NRBCE) et les formateurs de l'Ecole nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois versants de la fonction publique, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les écoles venant du camp des Milles sont également considérées comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'Ecole nationale ou pour l'Etat, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis émis par l'Ensosp, valant décision du directeur, et signé par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensosp.

1. Principes de calcul des tarifs des prestations

1.1. Cas général

Les tarifs des formations comprennent :

- Des frais d'inscription, liés au traitement administratif du dossier. Les frais d'inscription sont constants quelle que soit la formation dispensée et quelle que soit sa durée. Ils sont dus dès validation du dossier. Les droits d'inscription des formations se déroulant sur plusieurs modules ne sont exigibles qu'une seule fois pour l'ensemble de la formation. De même les journées professionnelles, les formations se déroulant en partenariat avec les universités (DIU, Master, ...), les rattrapages après échec aux évaluations ou certaines formations particulières peuvent ne pas comporter de droits d'inscription. Ces journées ou formations sont spécifiées dans les tableaux en annexe ;
- Des frais fixes, liés à l'amortissement de l'investissement pédagogique et des structures de l'Ecole nationale ainsi qu'à la participation aux frais structurels de fonctionnement (masse salariale, consommables, fluides, ...). Les frais fixes comprennent systématiquement le repas de midi pour toutes les journées de formation, sauf pour celles se déroulant à Oudiné, et mention spécifique dans les annexes. Ils sont constants quelle que soit la formation dispensée et proportionnels à sa durée. Afin d'améliorer la lisibilité pour les clients, les frais fixes sont intégrés aux frais pédagogiques sous forme d'un forfait ;
- Des frais pédagogiques, liés aux besoins spécifiques de chaque formation. Les frais pédagogiques sont variables selon la formation dispensée et proportionnels à sa durée.

Les tarifs logistiques sont quant à eux fixés en fonction des coûts réels de chaque prestation (alimentation, amortissement des infrastructures, traitement des dossiers, fluides, ...).

Le détail de la tarification de tous ces frais est présenté en annexes.

Les formations se déroulant sur plusieurs années et débutées en 2021 ou 2022 sont facturées en pédagogie et en logistique au tarif applicable au 1^{er} jour de la formation.

Pour les formations précédées d'une FOAD ou de séquences en enseignement à distance, le 1^{er} jour de formation est le 1^{er} jour en présentiel sur le site de formation.
Pour les formations se déroulant entièrement en enseignement à distance, le 1^{er} jour de formation est le jour d'ouverture des droits pour le stagiaire.

Tout ou partie des prestations de formation et de logistique peuvent être couvertes par une cotisation des SDIS collectée et versée à l'Ensosp par le Cnfpt. La liste de ces formations et le niveau de la prise en charge sont fixés par le conseil d'administration.

La présente tarification n'intègre pas la formation des élèves colonels qui fait l'objet d'un traitement spécifique.

1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées

L'Ecole nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'utilisateur ou le client. Une convention peut être nécessaire. Ce devis ou cette convention peut notamment prévoir la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant. Dans ce cadre, les frais fixes, pédagogiques et logistiques peuvent être modulés en fonction de la répartition définie.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Cette convention peut notamment prévoir : la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant, ainsi que les conditions d'indemnisation du prestataire par l'Ensosp. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

La tarification par l'Ensosp de la pédagogie des formations délocalisées dans les conditions visées au présent paragraphe reste conforme à la présente tarification pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

1.2.3. Formations sous-traitées

L'Ecole nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

2. Evolution de la tarification

Afin de tenir compte de l'évolution globale des coûts, et à l'instar des années précédentes, les frais d'inscription, les frais fixes et les frais pédagogiques seront augmentés de 1%. Cette augmentation de 1% sera également appliquée sur le montant total de la formation lorsque celui-ci est globalisé.

Cas particuliers

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous traitées auprès de structures universitaires (DIU SSSM ou autre), le tarif est réévalué annuellement en

fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des DIU réalisés en collaboration avec des facultés de médecine et de pharmacie et des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

3. La tarification de la logistique

Sauf sur le site de Paris Oudiné, l'option hôtellerie, associée à la formation, permet au stagiaire d'être hébergé en pension complète les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, du repas méridien du premier jour au repas méridien du dernier jour.

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Pour les formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La dégradation ou la perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

4. Annulation – Remboursement – Dispense – Changement de session

4.1. Annulation par l'Ensosp

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'Ecole nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'utilisateur ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

4.2. Annulation par l'utilisateur ou le client

En cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, seuls les frais d'inscription sont dus.

En cas d'annulation à moins de 15 jours du début de la formation, l'ensemble du coût de la formation (frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques) est dû.

Pour les formations précédées d'une FOAD ou de séquences en enseignement à distance, le 1^{er} jour de formation est le 1^{er} jour en présentiel sur le site de formation.

Pour les formations se déroulant entièrement en enseignement à distance, le 1^{er} jour de formation est le jour d'ouverture des droits pour le stagiaire.

En cas de force majeure dûment constatée et validée par le directeur de l'Ensosp, l'utilisateur ou le client peut être exonéré des frais fixes, des frais pédagogiques et des frais relatifs aux prestations logistiques tels que mentionnés au paragraphe supra.

4.3. Permutation

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation des frais d'inscription une deuxième fois.

4.4. Changement de session

Le directeur de l'Ecole nationale peut modifier le parcours de formation d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas l'ensemble des

frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques, conformément à la fiche financière, sont facturés dès la première période de formation ou sur la session initiale.

5. Abattement

5.1. Dispenses

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'Ecole nationale peut procéder à un abattement sur les frais fixes et/ou les frais pédagogiques pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe. Les frais d'inscription restent dus dans leur totalité. Les frais logistiques sont dus conformément à la prestation commandée.

5.2. Modification des conditions de formation en cas de force majeure

Sur décision motivée du directeur de l'EnsoSP et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur les frais fixes et/ou pédagogiques et/ou logistiques peut être appliqué. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'utilisateur ou le client.

Annexe 1 - tarification usagers

Intitulé Formatis 2022	Stage 2022	Frais d'inscription 2022	Frais fixes 2022	Frais pédagogiques 2022	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2022 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2022	Observations 2022
F-FILT 1C**	Formation d'intégration de lieutenant de première classe	151 €	42 426,00 €	9 597,00 €	52 174,00 €	58 816,00 €	4 semaines d'immersion dans le SIS d'affectation. 3 semaines d'immersion dans un SIS.
Formations aux emplois d'encadrement							
F-ODG-2C**	Officier de garde - lieutenant de 2ème classe	151 €	1 769,00 €	4 643,00 €	6 563,00 €	7 253,00 €	1 semaine d'immersion dans le SIS d'affectation
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	151 €	590,00 €	244,00 €	985,00 €	1 215,00 €	
F-ODG-SPV-Dec	Officier de garde SPV déconcentré	151 €	590,00 €	244,00 €	985,00 €	1 452,50 €	
F-OE-1C	Officier d'encadrement-lieutenant de 1ère classe (FALT)	151 €	2 948,00 €	1 921,00 €	5 020,00 €	6 170,00 €	
F-MRSC**	Manager des risques de sécurité civile-capitaine (FAC)	151 €	5 420,00 €	958,00 €	6 529,00 €	7 449,00 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	151 €	1 179,00 €	426,00 €	1 756,00 €	2 216,00 €	
F-CENTRE-SPV	Chef de centre SPV	151 €	590,00 €	771,00 €	1 512,00 €	1 368,00 €	
F-CGPT	Chef de groupement	151 €	4 126,00 €	2 435,00 €	6 712,00 €	8 466,00 €	5 jours à Oudiné
Formations aux emplois opérationnels							
F-CDG-2C	Chef de groupe-lieutenant de 2ème classe	151 €	1 769,00 €	2 703,00 €	4 623,00 €	5 313,00 €	
F-CDG-2C-D	Chef de groupe-lieutenant de 2ème classe délocalisé	151 €	1 769,00 €	2 677,00 €	4 597,00 €	5 575,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV	Chef de groupe SPV	151 €	1 769,00 €	2 703,00 €	4 623,00 €	5 313,00 €	
F-CDG-SPV-D	Chef de groupe SPV délocalisée	151 €	1 769,00 €	2 677,00 €	4 597,00 €	5 575,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV-Dec	Chef de groupe SPV déconcentré	151 €	1 769,00 €	2 899,00 €	4 819,00 €	5 559,50 €	6 jours déconcentrés
F-COL-SPP **	Chef de colonne SPP (FAC)	151 €	1 769,00 €	3 448,00 €	5 368,00 €	6 058,00 €	
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie&Tactique)	151 €	1 769,00 €	2 398,00 €	4 318,00 €	5 008,00 €	
F-ODL-LIAISON	Officier de liaison -tueries de masse	151 €	472,00 €	498,00 €	1 121,00 €	1 213,00 €	L'option hôtellerie ne porte que sur les 2 jours à l'ENSOSP
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	151 €	1 769,00 €	3 013,00 €	4 933,00 €	5 623,00 €	
F-SITE-SPV	Chef de site SPV	151 €	1 769,00 €	3 013,00 €	4 933,00 €	5 623,00 €	
F-SITE-D	Chef de site délocalisé	151 €	1 769,00 €	3 013,00 €	4 933,00 €	6 055,00 €	15 jours en délocalisé
Formations de maintien et de perfectionnement des acquis							
F-FMPA-CDC	FMPA chef de colonne	151 €	1 369,00 €	160,00 €	1 680,00 €	1 910,00 €	
F-FMPA-CDS	FMPA chef de site	151 €	1 369,00 €	438,00 €	1 958,00 €	2 188,00 €	
F-FMPA-PRV2	FMPA Préventionniste	151 €	453,00 €	30,00 €	634,00 €	812,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-AP2	FMPA Préventionniste	151 €	453,00 €	30,00 €	634,00 €	812,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-COMSI	FMPA COMSI	151 €	354,00 €	123,00 €	628,00 €	766,00 €	
F-FMPA-PCR	FMPA Personne compétente en radioprotection	151 €	590,00 €	126,00 €	867,00 €	1 097,00 €	
F-FMPA-RAD4	Recyclage RAD 4	151 €	472,00 €	340,00 €	963,00 €	1 147,00 €	
F-FMPA-RCH4	Recyclage RCH 4	151 €	355,00 €	50,00 €	556,00 €	694,00 €	
FMPA-DDSIS-DDA-PARIS**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjointes Paris	151 €	518,00 €	115,00 €	784,00 €	877,50 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-MED-CHEF**	FMPA Médecins-chefs et adjoints	151 €	518,00 €	126,00 €	795,00 €	888,50 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-DDASIS-AIX**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjointes Aix	151 €	236,00 €	205,00 €	592,00 €	684,00 €	Aix
Formations de professionnalisation							
F-CGPT-FINA	Chef de groupement spécialité Finances	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-CGPT-FOR	Chef de groupement spécialité Formation	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-CGPT-OPS	Chef de groupement spécialité Opération	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-CGPT-RH	Chef de groupement spécialité RH	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-CGPT-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité Logistique et Technique	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-CGPT-TER	Chef de groupement spécialité Territorial	151 €	590,00 €	115,00 €	856,00 €	1 086,00 €	
F-JP-RAF/DAF	Journées professionnelles RAF/DAF	151 €	236,00 €	210,00 €	597,00 €	689,00 €	
F-JP-PROTOCOLE	Journées professionnelles protocole	151 €	236,00 €	210,00 €	597,00 €	689,00 €	
F-JP-PREVENTEUR	Journées professionnelles préventeurs	151 €	236,00 €	210,00 €	597,00 €	689,00 €	
F-JP-RH	Journées professionnelles RH	151 €	236,00 €	210,00 €	597,00 €	689,00 €	
F-JP	Autres Journées professionnelles (n= nombre de jours)	151 €	n x 118,00 €	n x 31,00 €	151+(n x 149,00 €)	151+(n x 195,00 €)	

Intitulé Formaltis 2022	Stage 2022	Frais d'inscription 2022	Frais fixes 2022	Frais pédagogiques 2022	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2022 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2022	Observations 2022
Formations de spécialité							
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	151 €	590,00 €	470,00 €	1 211,00 €	1 441,00 €	
F-FHLIF	Formation complémentaire Hydrocarbures et liquides inflammables (FHLI)	151 €	354,00 €	282,00 €	787,00 €	925,00 €	
F-COMP-RISQ-AGRICOLE	Formation complémentaire risques agricoles	151 €	236,00 €	188,00 €	575,00 €	667,00 €	
F-COMP-FEUX	Formation complémentaire feux en tunnels et milieux clos de grande longueur	151 €	236,00 €	188,00 €	575,00 €	667,00 €	
F-GDC-OFF-SP-INTSER	Gestion de crise pour officiers SP en interservices	151 €	472,00 €	451,00 €	1 074,00 €	1 258,00 €	
F-GDC-ELU-FOR-SEN	Formateur au module sensibilisation des élus à la GDC						
F-PRV1	PRV1	151 €	1 029,00 €	274,00 €	1 454,00 €	2 202,00 €	Oudiné
F-PRV2 A	PRV2 module A	151 €	1 029,00 €	250,00 €	1 430,00 €	2 178,00 €	Oudiné
F-PRV2 B	PRV2 module B		515,00 €	125,00 €	640,00 €	1 014,00 €	Oudiné
F-PRV2 C	PRV2 module C		515,00 €	125,00 €	640,00 €	1 014,00 €	Oudiné
F-PRV2-FILT1C	Préventionniste (PRV2-FILT1C)		2 282,00 €	500,00 €	2 782,00 €	3 616,00 €	5 jours à Oudiné
F-PRV1-LTN1C	Agent de prévention (PRV1-LTN1C)	151 €	1 179,00 €	274,00 €	1 604,00 €	2 064,00 €	
F-PRV3	Responsable départemental de prévention - PRV3	151 €	1 029,00 €	325,00 €	1 505,00 €	2 253,00 €	Oudiné
F-AP1	AP1	151 €	2 584,00 €	122,00 €	2 857,00 €	3 605,00 €	Oudiné
F-AP2	AP2	151 €	5 167,00 €	394,00 €	5 712,00 €	7 208,00 €	Oudiné
F-PRS3	Responsable de prévision - PRS 3	151 €	590,00 €	66,00 €	807,00 €	1 181,00 €	
F-ICPE	PRV2 - module compl. code du travail et installations classées protection environnement -ICPE	151 €	450,00 €	69,00 €	670,00 €	1 044,00 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - module complémentaire immeuble de grande hauteur - IGH	151 €	515,00 €	57,00 €	723,00 €	1 097,00 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - CTS	151 €	310,00 €	41,00 €	502,00 €	689,00 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - droit et prévention	151 €	310,00 €	41,00 €	502,00 €	689,00 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	151 €	207,00 €	34,00 €	392,00 €	485,50 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	151 €	207,00 €	34,00 €	392,00 €	485,50 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	151 €	207,00 €	34,00 €	392,00 €	485,50 €	Oudiné
F-P-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	151 €	310,00 €	41,00 €	502,00 €	689,00 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	151 €	310,00 €	41,00 €	502,00 €	689,00 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - SSI	151 €	207,00 €	34,00 €	392,00 €	485,50 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	RCCI investigateur Aix	151 €	590,00 €	1 381,00 €	2 122,00 €	2 352,00 €	
F-RAD4	Risques radiologiques RAD 4	151 €	1 179,00 €	1 562,00 €	2 892,00 €	3 352,00 €	
F-RCH4***	Risques chimiques et biologiques RCH 4	151 €	1 769,00 €	1 542,00 €	3 462,00 €	4 296,00 €	5 jours en délocalisé
F-PCR	Personne compétente en radio protection	151 €	1 415,00 €	1 266,00 €	2 832,00 €	3 384,00 €	
F-NRBCE-FC	Formation complémentaire NRBCE	151 €	590,00 €	660,00 €	1 401,00 €	1 631,00 €	
F-SPGM 2	Formateur spectrogammamétrie	151 €	590,00 €	98,00 €	839,00 €	1 069,00 €	
F-COMSIIC	Commandant des systèmes d'information et de communication	151 €	1 769,00 €	1 615,00 €	3 535,00 €	4 369,00 €	5 jours à Oudiné
Master ISI					6 527,00 €		Seuls les repas de midi des jours de formation sur le site d'Aix de l'ENSOSP sont inclus.
Master DMPCT					6 571,00 €		
Master GRSC					6 805,00 €		
Master IMSGA					6 732,00 €		
Autre Master					6 366,00 €		

Intitulé Formaltis 2022	Stage 2022	Frais d'inscription 2022	Frais fixes 2022	Frais pédagogiques 2022	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2022 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2022	Observations 2022
Formations du service de santé et de secours médical							
F-SSSM-P**	Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM	151 €	14 233,00 €	14 417,00 €	28 801,00 €	31 193,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-BIESP-CDS SPP	FI SSSM SPP cadre de santé	151 €	5 895,00 €	580,00 €	6 626,00 €	8 926,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-FI-3SM-TCSC (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile	151 €	118,00 €	174,00 €	443,00 €	489,00 €	
F-FI-3SM-TCSCd (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile délocalisée	151 €	118,00 €	168,00 €	437,00 €		pas d'hébergement possible
F-FI-3SM-SECOU (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme	151 €	236,00 €	136,00 €	523,00 €	615,00 €	
F-FI-3SM-SECOUd (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme délocalisée	151 €	236,00 €	124,00 €	511,00 €	604,50 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail ENSOSP	Forfaitaire			1 713,00 €	1 805,00 €	
F-DIU-3SM-SPSTd (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail délocalisé	Forfaitaire			1 707,00 €	1 800,50 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST (FOAD + EAD)	DIU module santé publique - santé au travail	Forfaitaire			1 677,00 €		EAD
F-DIU-3SM-URG	DIU urgence ENSOSP	Forfaitaire			1 713,00 €	1 897,00 €	
F-DIU-3SM-URGd	DIU urgence délocalisé	Forfaitaire			1 695,00 €		pas d'hébergement possible
F-DIU-3SM-PHARMA	DIU pharmacien	Forfaitaire			3 881,00 €	4 909,50 €	
F-FI-3SM-GOV	FI SPV GOV	151 €	472,00 €	747,00 €	1 370,00 €	1 554,00 €	
F-FAE-3SM-PUI	FAE PUI : Pharmacien gérant de PUI de SDIS	151 €	590,00 €	340,00 €	1 081,00 €	1 311,00 €	
F-FAE-3SM-GPT	Groupement santé	151 €	1 179,00 €	594,00 €	1 924,00 €	2 384,00 €	
F-FAE-3SM-CHEF	Chefferie	151 €	2 948,00 €	656,00 €	3 755,00 €	4 905,00 €	
F-DSM Modules 1 à 5	Directeur des secours médicaux	Forfaitaire			3 400,00 €	3 722,00 €	Les repas méridien et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'ENSOSP Aix
F-INFCO	Infirmier coordinateur	151 €	708,00 €	761,00 €	1 620,00 €	1 896,00 €	
F-SEC3SM	Formation des assistant(es) administratives du SSSM	151 €	472,00 €	120,00 €	743,00 €	927,00 €	
F-AU	SIMURGe - atelier d'urgence	151 €	236,00 €	473,00 €	860,00 €	952,00 €	
F-AU12	SIMURGe animateur de séance en simulation	151 €	354,00 €	315,00 €	820,00 €	958,00 €	
F-AU16	SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	151 €	548,00 €	212,00 €	911,00 €	1 026,00 €	
F-PSYM	Formations dédiées aux urgences psychologiques	151 €	354,00 €	315,00 €	820,00 €	958,00 €	
F-PSYM 4	Stabilisation psycho et physiologique des victimes	151 €	236,00 €	315,00 €	702,00 €	794,00 €	
F-PHTLS	Pré trauma hospital life support	151 €	16,00 €	558,00 €	725,00 €	817,00 €	
R-PHTLS	Refresh PHTLS	151 €	16,00 €	196,00 €	363,00 €	409,00 €	
F-EPC	Formation EPC (life support France)	151 €	16,00 €	558,00 €	725,00 €	817,00 €	
F-TECC	Formation TECC (life support France)	151 €	16,00 €	583,00 €	750,00 €	842,00 €	
F-ACLS	Advanced cardiac Life support	151 €	16,00 €	633,00 €	800,00 €	892,00 €	
F-AMLS	AMLS (Advance medical life support)	151 €	16,00 €	558,00 €	725,00 €	817,00 €	

Intitulé Formaltis 2022	Stage 2022	Frais d'inscription 2022	Frais fixes 2022	Frais pédagogiques 2022	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2022 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2022	Observations 2022
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)		n x 17,00 €	n x 62,00 €	n x 79,00 €	n x 125,00 €	
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours) à Oudiné		n x 17,00 €	n x 46,50 €	n x 63,50 €	n x 167,00 €	Oudiné
	Evaluation de dispense (n= nombre de jours)	151 €	n x 17,00 €	n x 62,00 €	151+(n x 79,00 €)	151+(n x 125,00 €)	
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	151 €	n x 118,00 €	n x 150,00 €	151+(n x 268,00 €)	151+(n x 314,00 €)	
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	151 €	n x 118,00 €	n x 150,00 €	151+(n x 268,00 €)	151+(n x 314,00 €)	
	Autre formation (n= nombre de jours)	151 €	n x 118,00 €	n x 150,00 €	151+(n x 268,00 €)	151+(n x 314,00 €)	
	Colloque			0 à 100 € hors logistique			

* L'option hôtellerie associée à la formation comprend la pension complète, les jours ouvrés, du 1er jour à midi au dernier jour à midi des semaines de formation.

** Sur la base des réflexions conduites et délibérées en Conseil d'administration du 20 juin 2019 (n°2019-06-06 relative à l'évolution des formations et de la tarification) et du 19 novembre 2020 (n°2020-11-02 relative à la surcotisation 2021), les formations identifiées ci-dessous sont prises en charge partiellement ou totalement par la surcotisation :

- la formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe (F-FILT1C) à 100% ;
- la formation d'intégration des personnels professionnels du SSM (F-SSM-P) à 100% ;
- La formation de manager des risques de sécurité civile (MRSC) à 77,3% ;
- la formation de chef de colonne (F-COL-SPP) à 77,3% ;
- la formation d'officier de garde de lieutenant de 2ème classe à 77,3% ;
- la formation du maintien des acquis des directeurs départementaux, directeurs départementaux adjoints (F-FMPA-DDSIS-DDA) et médecins chefs adjoints (F-FMPA-DDSIS-MED-CHEF), des services d'incendie et de secours à 100%.

*** Pour les stagiaires non retenus lors de la pré-sélection, seuls les frais d'inscription seront facturés.

Précisions concernant l'option hôtellerie :

L'option hôtellerie comprend le diner, la nuitée et le petit-déjeuner.

Sur le site d'Aix-en-Provence : pour les SIS en faisant expressément la demande et après acceptation par l'ENSOSP, l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

Sur les sites de formation déconcentrés, délocalisés ou sous-traités : seul l'hébergement (sans restauration) peut être réservé la veille de la formation ou le week-end. Cette prestation sera facturée en supplément au tarif arrêté par le CA soit 74 euros en 2022.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 16,00 € par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

Localisation	Tarif hôtellerie (diner, nuitée et PDJ)
ENSOSP Aix	46,00 €
ENSOSP Paris	93,50 €
Formations déconcentrées / délocalisées / sous-traitées ou en immersion	93,50 €

Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires

TYPE DE FORMATION	TARIF 2022				Observations
	Durée	Prix du module 2022	Frais d'inscription 2022	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2022	
Master ISI**	SO	Forfaitaire	- €	7 125 €	Seuls les repas de midi des jours de formation sur le site d'Aix de l'ENSOSP sont inclus.
Master GRSC**	SO	Forfaitaire	- €	7 173 €	
Master IMSGA**	SO	Forfaitaire	- €	7 652 €	
Master DMPCT**	SO	Forfaitaire	- €	7 350 €	
Risque hydrogène et multi-énergies Risques technologiques NRBCE PCRP	Selon besoin client	571 €/jour	209 €	Selon durée	
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique. Gestion de crises en salle de simulation Gestion Opérationnelle et Commandement	Selon besoin client	513 €/jour	209 €	Selon durée	
	1 semaine	2 562 €	209 €	2 771 €	
F-GDC-OFF-SP--INTSER	4	1 109 €	209 €	1 318 €	
F-DSM Modules 2 et 5	7 + FOAD			1 840 €	
Atelier d'urgence (tarif individuel pour participation aux formations AU)	Selon besoin client	397€/jour	209 €	Selon durée	
Atelier d'urgence (SIMURGE) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum*	Selon besoin client	2468€/jour		Selon durée	Repas méridien non compris
Location simulateur (SIMURGE) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)*	Selon besoin client	4913€/jour		Selon durée	Repas méridien non compris
Prehospital Trauma Life Support (PHTLS)	2 jours	516 €	209 €	725 €	
Refresh PHTLS	1 jour	154 €	209 €	363 €	
Tactical emergency casualty care (TECC)	2 jours	541 €	209 €	750 €	
Advanced cardiac Life support (ACLS)	2 jours	591 €	209 €	800 €	
EPC (life support France)	2 jours	516 €	209 €	725 €	
AMLS (Advance medical life support)	2 jours	516 €	209 €	725 €	
Rattrapage prévention*	0,5 jour		209 €	209 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Fonctionnaire*	2 semaines	3 384 €	209 €	3 593 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Non Fonctionnaire*		6 238 €	209 €	6 447 €	Repas méridien non compris
AP2 fonctionnaire*	4 semaines	6 766 €	209 €	6 975 €	Repas méridien non compris
AP2 non fonctionnaire*		12 476 €	209 €	12 685 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A fonctionnaire*	2 semaines	3 384 €	209 €	3 593 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A non fonctionnaire*		6 238 €	209 €	6 447 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B fonctionnaire*	1 semaine	1 692 €	209 €	1 901 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B non fonctionnaire*		3 120 €	209 €	3 329 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C fonctionnaire*	1 semaine	1 692 €	209 €	1 901 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C non fonctionnaire*		3 120 €	209 €	3 329 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire*	2 semaines	3 384 €	209 €	3 593 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire*		6 238 €	209 €	6 447 €	Repas méridien non compris

TYPE DE FORMATION	TARIF 2022				Observations
	Durée	Prix du module 2022	Frais d'inscription 2022	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2022	
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire*	3 jours	1 105 €	209 €	1 314 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire*		1 872 €	209 €	2 081 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention fonctionnaire	5 jours	1 766 €	209 €	Selon durée	
Module complémentaire prévention non fonctionnaire		2 939 €	209 €	Selon durée	
Module perfectionnement prévention fonctionnaire	Selon besoin ou durée formation	354 €/jour	209 €	Selon durée	
Module perfectionnement prévention non fonctionnaire		588 €/jour	209 €	Selon durée	
RCCI	1 semaine	3 622 €	209 €	3 831 €	
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique*	0,5 jour	Forfaitaire		322 €/personne	Repas méridien non compris
Location EPI *	1 semaine			30 €/personne/semaine	
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour	Effectif inférieur ou égal à 24	/	2 808 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour	Effectif supérieur à 24	/	3 574 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour	Effectif inférieur ou égal à 24	/	4 467 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour	Effectif supérieur à 24	/	5 362 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Colloque*	Forfaitaire		/	De 0 à 100 €	
Journée(s) professionnelle(s) (tarif par stagiaire)	Selon besoin	245 €/jour	/		
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	Selon besoin	320 €/jour	209 €		
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	1 jour	320 €	/		
Autre formation (tarif par stagiaire)	Selon besoin	582 €/jour	209 €		

* Le repas méridien n'est pas inclus dans le tarif de la formation.

** Pour les Masters, le repas méridien est systématiquement inclus pour les journées de formation se déroulant sur le site de l'ENSOSP Aix. L'option forfait hôtellerie n'est pas disponible pour les journées de formation se déroulant à Troyes et à Mulhouse.

Option forfait hôtellerie (comprend dîner, nuitée et petit-déjeuner) :

	Aix	Paris Oudiné	Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées
Fonctionnaire	46,00 €	112,50 €	112,50 €
Non fonctionnaire	74,00 €	112,50 €	112,50 €

Annexe 3 : Prestations logistiques et intellectuelles

	Non fonctionnaire	Fonctionnaire	Usager
HEBERGEMENT ET RESTAURATION			
Déjeuner ou dîner Aix	19,00 €		16,00 €
Dîner sur Oudiné		19,50 €	
Nuitée seule Aix	49,00 €		24,00 €
Nuitée PDJ Aix	55,00 €		30,00 €
Nuitée seule Aix - H7		69,00 €	24,00 €
Nuitée petit déjeuner Aix - H7		75,00 €	30,00 €
Détérioration ou perte d'un badge hébergement Aix		15,00 €	
Nuitée petit déjeuner Paris		93,00 €	74,00 €
Petit-déjeuner Aix		6,00 €	6,00 €
Repas à emporter Aix		16,00 €	
Plateau bureau		19,50 €	
Déjeuner ou dîner servi à table ou buffet chaud sur Aix (boissons sans alcool incluses)		28,50 €	
Plancha (boissons sans alcool incluses)		28,50 €	
Barbecue	17,00 €		16,00 €
Buffet amélioré		40,00 €	
Déjeuner ou dîner servi à table en week-end sur Aix (boissons sans alcool incluses)		33,00 €	
Repas club VIP		48,00 €	
Menu enfant Aix		11,50 €	
Pause café simple		4,50 €	
Pause café avec viennoiseries		6,00 €	
Cocktail (boissons sans alcool incluses)		22,00 €	
Apéritif (boissons plus accompagnements)		10,00 €	
Bouteille d'eau de 0.5 L		0,50 €	
Bouteille d'eau de 5 L		2,50 €	
Autres boissons servies durant les repas sur Aix		prix coûtant	
Prestations spécifiques	Repas journées citoyenneté défense		11,00 €
	Repas SP en intervention		13,00 €
	Nuitée + Pdj SP en intervention		18,00 €
	Nuitée agent ENSOSP		18,00 €

SERVICES		
	Tout client + Prestations demandées par CNCMFE-NRBC	Usagers ENSOSP
Transport par navette gare ou aéroport (par personne)	11,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	263,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	617,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	354,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	152,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	253,00 €	Gratuité
Eau et assainissement	Prix coûtant (facture opérateur)	
Energie - Electricité (abonnement et consommations)	Prix coûtant (facture opérateur)	
Consommables (consommables informatiques...)	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Nettoyage des locaux	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Publications, catalogues et imprimés... utilisation des services et moyens du service de reprographie	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmierie	Cadre A+ : 526 €/jour Cadre A : 404 €/jour Cadre B : 303 €/jour Cadre C : 202 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		

LOCATIONS INFRASTRUCTURES USAGERS, FONCTIONNAIRES ET CNCMFE**Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	
1 et 2	50	210,00 €	115,00 €	
3 et 4	30	158,00 €	85,00 €	
5 et 6	20	137,00 €	73,00 €	

Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	139,00 €	74,00 €	107,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	160,00 €	86,00 €	108,00 €
Salle de cours	48	223,00 €	128,00 €	147,00 €
Salle informatique		223,00 €	128,00 €	
Salle simulation		223,00 €	128,00 €	
Amphi	100	637,00 €	372,00 €	425,00 €
Salle CA	40	637,00 €	372,00 €	425,00 €
Amphi	300	1 273,00 €	743,00 €	849,00 €
Salle polyvalente H7		1 273,00 €	743,00 €	849,00 €
Gymnase		956,00 €	478,00 €	526,00 €
Dojo		637,00 €	331,00 €	354,00 €
Complexe sportif (stade)		1 273,00 €	743,00 €	735,00 €
Salle de musculation et de cardio		253,00 €	152,00 €	152,00 €
Atelier routier		1 273,00 €	743,00 €	849,00 €
Terrain d'entraînement (PERF)		1 273,00 €	743,00 €	
Plateau technique		3 183,00 €		
Parking		1 273,00 €	743,00 €	849,00 €

LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES**Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	542,00 €	293,00 €
3 et 4	30	425,00 €	235,00 €
5 et 6	20	336,00 €	177,00 €

Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	300,00 €	177,00 €	201,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	385,00 €	213,00 €	236,00 €
Salle de cours	48	542,00 €	293,00 €	354,00 €
Amphi	100	1 273,00 €	743,00 €	849,00 €
Salle CA	40	1 273,00 €	743,00 €	849,00 €
Amphi	300	2 546,00 €	1 485,00 €	1 697,00 €
Salle polyvalente H7		2 546,00 €	1 485,00 €	1 697,00 €
Gymnase		1 911,00 €	956,00 €	1 051,00 €
Dojo ou stade seul		1 273,00 €	661,00 €	707,00 €
Complexe sportif		2 546,00 €	1 485,00 €	1 581,00 €
Atelier routier		2 546,00 €	1 485,00 €	1 581,00 €
Terrain d'entraînement PERF		2 546,00 €	1 485,00 €	
Plateau technique		6 366,00 €		
Parking		2 546,00 €	1 485,00 €	1 581,00 €

Annexe 4 : Abattements à appliquer en cas de dispense de formation

2022 FACTURATION F-BIESP avec repas méridien sans hébergement : 6 626,00 €

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement
	151,00 €	5 895,00 €	580,00 €	
Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP		885,00 €	87,00 €	972,00 €
Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP		885,00 €	87,00 €	972,00 €
Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche		1 179,00 €	116,00 €	1 295,00 €
Unité 1 du module 3 fonction de formation		590,00 €	58,00 €	648,00 €
Unité 2 du module 3 fonction de formation		885,00 €	87,00 €	972,00 €

2022 FACTURATION F-BIESP avec option hôtellerie : 8 926,00 €

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
	151,00 €	5 895,00 €	580,00 €		
Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP		885,00 €	87,00 €	460,00 €	1 432,00 €
Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP		885,00 €	87,00 €	460,00 €	1 432,00 €
Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche		1 179,00 €	116,00 €	460,00 €	1 755,00 €
Unité 1 du module 3 fonction de formation		590,00 €	58,00 €	460,00 €	1 108,00 €
Unité 2 du module 3 fonction de formation		885,00 €	87,00 €	230,00 €	1 202,00 €

2022 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT avec repas méridien sans hébergement : 1 924,00€

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement
	151,00 €	1 179,00 €	594,00 €	
Module 1 : Animation d'équipe		354,00 €	179,00 €	533,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		354,00 €	179,00 €	533,00 €

2022 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT avec option hôtellerie : 2 384,00 €

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
	151,00 €	1 179,00 €	594,00 €		
Module 1 : Animation d'équipe		354,00 €	179,00 €	230,00 €	763,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		354,00 €	179,00 €	230,00 €	763,00 €

2022 FACTURATION F-INFCO avec repas méridien sans hébergement : 1 620,00 €

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement
	151,00 €	708,00 €	761,00 €	
Module A : Semaine 1		213,00 €	229,00 €	442,00 €

2022 FACTURATION F-INFCO avec option hôtellerie : 1 896,00 €

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
	151,00 €	708,00 €	761,00 €		
Module A : Semaine 1		213,00 €	229,00 €	138,00 €	580,00 €

NOMBRE DE PRÉSENTS : <i>22</i> Adoptée à l'unanimité	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	<i>22</i>		

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur	Ministère du Budget
	<i>18/11/2021</i>	<i>18/ 11/2021</i>
N° d'avis de transmission	1A 173 429 6712 0	1A 173 429 6710 6

Date et signature Le *18/11/2021*

La Présidente du Conseil d'administration



Martine VASSAL